

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE

Réseau Interprofessionnel « Insertion »

3/10/2017 – Lycée Siegfried Haguenau

Ordre du jour

Les particularités sensorielles des personnes avec TSA

par le CRA : psychologue et chargée de mission

Pièce jointe : le support de présentation « Particularités sensorielles - Ressentir, entendre et voir différemment »

Echanges avec les participants :

Les participants évoquent des situations de personnes avec TSA de sur-stimulation conduisant à des comportements-problèmes ou un épuisement. Par exemple, une personne ayant poursuivi des études supérieures mais au prix de quels efforts ! En effet, le coût énergétique peut être surdimensionné au regard de l'objectif recherché. On parle de « surcharge énergétique ».

Afin de favoriser l'inclusion des personnes avec handicap, la loi de 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a introduit la nécessaire adaptation de l'environnement aux besoins de la personne. Parallèlement, l'accompagnement de la personne doit continuer à la faire progresser en promouvant son autonomie et en diminuant les aides.

Elaborer avec la personne avec TSA son projet de vie peut s'avérer compliqué dans la mesure où elle peut rencontrer des difficultés à se représenter certains concepts, à faire des choix, à exprimer une motivation, à prioriser, etc. Les mises en situation peuvent répondre à ces difficultés puisqu'elles permettent de confronter la personne à des expériences qui fassent sens. Ces mises en situation peuvent être des situations réelles (ex : faire des courses, aller aux restaurants, effectuer un stage, etc.) ou créées (ex : des ateliers pour développer les compétences sociales, l'autonomie fonctionnelle, etc.). L'accompagnement doit prendre en compte les besoins des personnes (ex : lorsque la personne a des difficultés à faire des choix, l'accompagnant doit pouvoir se positionner).

Lorsque l'on accompagne des personnes avec TSA, il y a lieu de ne pas projeter son propre fonctionnement, ni ses propres aspirations.

La prochaine réunion du réseau interprofessionnel « insertion » aura lieu :

le mardi 16 janvier 2018

Ordre du jour :

Les difficultés des personnes avec autisme au travail. Quels aménagements ?

exemples du dispositif d'accompagnement à l'insertion professionnelle « Rêves de Bulles »

par le CRA : psychologue, éducatrice spécialisée et chargée de mission